

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Résultats du premier semestre 2024

Commentaires sur les faits marquants du premier semestre de 2024  
et leur impact sur la situation financière de Fluxys Belgium

- Le chiffre d'affaires réglé est de 296,7 M€ (premier semestre 2023 : 309,3 M€) et le résultat net augmente pour atteindre 40,6 M€ (premier semestre 2023 : 34,5 M€)
- Nouvelle méthodologie tarifaire 2024-2027 en vigueur
- Maintien de volumes importants à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas et stockage totalement rempli
- Conversion du gaz L au gaz H finalisée
- Capacité de transport supplémentaire totalement prête pour le futur
- Nouvelle capacité à long terme réservée au Terminal GNL de Zeebrugge
- 14<sup>e</sup> paquet de sanctions contre la Russie
- En bonne voie pour la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> d'ici 2026
- Fluxys hydrogen désignée comme gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène en Belgique
- Fluxys c-grid candidat gestionnaire de réseaux de transport de CO<sub>2</sub>
- Dans les temps pour la neutralité climatique

Résultats du premier semestre 2024.....	1
Principaux chiffres financiers .....	2
Faits marquants .....	3
Transactions entre parties liées.....	6
Perspectives financières.....	6
Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2024 .....	8
Rapport financier semestriel disponible .....	8
Personnes de contact .....	8
À propos de Fluxys Belgium .....	8
Annexe: définition des indicateurs .....	9

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Principaux chiffres financiers

Compte de résultat	(en milliers d'euros)	30.06.2024	30.06.2023
Produits des activités ordinaires		296.745	309.286
EBITDA*		147.878	153.359
EBIT*		70.536	66.123
Résultat net		40.587	34.534
Bilan	(en milliers d'euros)	30.06.2024	31.12.2023
Investissements en immobilisations corporelles		37.144	167.654
Total des immobilisations corporelles		1.832.001	1.873.286
Capitaux propres		560.959	613.413
Endettement financier net*		190.182	219.404
Total du bilan consolidé		3.328.078	3.358.616

\* Pour les définitions et les raisons d'utilisation de ces indicateurs, voir annexe p. 9.

### Chiffre d'affaires et résultat net

Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2024 par le groupe Fluxys Belgium s'élève à 296,7 M€, soit une diminution de 12,6 M€ par rapport au chiffre d'affaires de la même période en 2023 (309,3 M€). Le résultat net augmente de 34,5 M€ à 40,6 M€ conformément à la nouvelle méthodologie tarifaire.

L'évolution du chiffre d'affaires régulé s'explique principalement par l'évolution des composants couverts par les tarifs régulés. La méthodologie tarifaire stipule que les coûts d'exploitation raisonnables doivent être couverts par le chiffre d'affaires.

L'évolution du résultat net est principalement la conséquence de la nouvelle méthodologie tarifaire applicable à la période régulatoire 2024-2027.

### 37,1 M€ d'investissements

Au premier semestre 2024, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 37,1 M€ contre 70,3 M€ durant la même période en 2023. De ce montant, 33,8 M€ ont été consacrés à des projets liés à l'activité de transport et 2,5 M€ à des projets liés à l'activité de terminalling.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Faits marquants

#### Maintien de volumes importants à destination de l'Allemagne et des Pays-Bas et stockage totalement rempli

La situation géopolitique en Ukraine a considérablement changé la dynamique sur les marchés gaziers et l'orientation des flux. Avec Zeebrugge comme plaque tournante, notre réseau belge continue de confirmer son rôle de pivot énergétique en Europe du Nord-Ouest.

La demande d'acheminement de gaz naturel de la Belgique vers l'Allemagne et les Pays-Bas a diminué au premier semestre 2024 par rapport à 2023, mais reste nettement plus élevée qu'avant le début de la guerre en Ukraine.

Les volumes de frontière à frontière ont diminué de 35 pour cent pour atteindre 133 TWh, tandis que les volumes pour la consommation sur le marché belge n'ont que légèrement baissé pour atteindre 79,5 TWh (contre 84 TWh en 2023). Les flux vers l'Allemagne ont diminué pour atteindre 81 TWh (contre 124 TWh en 2023), et 36 TWh ont été acheminés vers les Pays-Bas (contre 60 TWh en 2023).

Dans le cadre de la nouvelle situation d'approvisionnement depuis la guerre en Ukraine, l'Union européenne contraint les États membres à remplir chaque année leurs installations de stockage de gaz à au moins 90 pour cent pour le 1<sup>er</sup> novembre afin d'entamer l'hiver avec une capacité de stockage maximale. L'installation de stockage souterrain de Loenhout est totalement remplie depuis 1<sup>er</sup> août.

#### Conversion du gaz L au gaz H finalisée

Les exportations de gaz à bas pouvoir calorifique (gaz L) par les Pays-Bas diminuent en raison de la fermeture du champ de production de Groningue. Depuis 2018, Fluxys Belgium adapte son réseau pour remplacer progressivement l'approvisionnement en gaz L par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) provenant d'autres sources afin de soutenir la continuité de l'approvisionnement. Cette année, en collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution Fluvius et Ores, nous avons finalisé la dernière phase de la conversion au gaz H. Quelque 475 000 connexions étaient concernées, principalement dans les régions de la Campine, de Leuven-Diest, du Hainaut, du Brabant wallon et du Brabant flamand. La Belgique n'utilise désormais plus de gaz L. Fluxys Belgium continuera à transporter du gaz L vers la France dans les années à venir.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### La capacité de transport supplémentaire nécessaire totalement prête pour le futur

Une capacité supplémentaire est nécessaire dans le réseau belge à la fois pour faire face à la perte de gaz L en provenance des Pays-Bas, alimenter les nouvelles centrales électriques qui entreront en service et maintenir des flux importants vers l'Allemagne. C'est pourquoi nous posons une nouvelle canalisation sur l'axe Zeebrugge-Bruxelles. Il s'agit d'une canalisation multimoléculaire qui est parfaitement prête pour l'avenir, compte tenu de la transition énergétique. Elle pourra être utilisée pour transporter de l'hydrogène dès que le marché est prêt.

Fin 2023 et début 2024, nous avons mis en service le premier tronçon de canalisation Gent (Desteldonk) – Bruxelles (Opwijk). L'extension augmente la capacité de transport depuis Zeebrugge de 15 GWh/h, ce qui équivaut à la production d'énergie de 15 réacteurs nucléaires. La construction du deuxième tronçon de canalisation Zeebrugge (Knokke) – Gent (Evergem) est prévue à partir de 2025, pour un investissement estimé à plus de 150 millions d'euros. La canalisation supplémentaire permet d'accroître la capacité de transport depuis Zeebrugge de 5 GWh/h.

### Nouvelle capacité à long terme réservée au Terminal GNL de Zeebrugge

La forte diminution de l'acheminement de gaz russe par canalisation vers l'Europe a conduit à un déploiement maximal du GNL comme source d'approvisionnement alternative. Répondant aux signaux du marché, le Terminal GNL de Zeebrugge a proposé au marché 24 fenêtres de déchargement supplémentaires par an en juin. Le marché a réagi très positivement et toute la capacité proposée a été réservée à long terme pour la période 2027-2044.

### 14<sup>e</sup> paquet de sanctions contre la Russie

Un accord politique sur un quatorzième paquet de sanctions contre la Russie a été conclu au niveau de l'UE à la fin du mois de juin. Le paquet interdit le rechargement de GNL en provenance de Russie en vue de son exportation vers des pays non UE à partir de mars 2025. L'importation dans l'UE de GNL d'origine russe et son rechargement en vue d'une livraison dans un autre port de l'UE restent autorisés.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

Comme par le passé, Fluxys Belgium continue d'exercer ses activités dans le respect total des réglementations belges, européennes et internationales applicables. Nous menons des consultations avec les autorités pour la mise en œuvre concrète et le suivi des sanctions une fois qu'elles seront entrées en vigueur. Pour l'impact éventuel du 14<sup>e</sup> paquet de sanctions sur Fluxys Belgium : voir 'Perspectives financières' à la p. 6.

### En bonne voie pour la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> d'ici 2026

Nous mettons tout en œuvre pour mettre à la disposition de l'industrie la première capacité de transport d'hydrogène et/ou de CO<sub>2</sub> en 2026. Les premières décisions d'investissement à cette fin sont en cours de préparation.

Compte tenu de l'évolution du cadre légal et réglementaire pour l'hydrogène et le CO<sub>2</sub>, nous avons créé deux filiales : Fluxys hydrogen pour développer et gérer le réseau d'hydrogène et Fluxys c-grid pour développer et gérer les réseaux de transport de CO<sub>2</sub>.

Depuis 2021, nous travaillons intensivement avec de nombreuses parties prenantes pour développer progressivement l'infrastructure d'hydrogène et de CO<sub>2</sub> nécessaire en fonction de la demande du marché. Nous contribuons ainsi à perpétuer le rôle de plaque tournante énergétique de la Belgique pour en faire un hub international de l'hydrogène et du CO<sub>2</sub> au bénéfice de l'économie tant en Belgique que dans l'Europe du Nord-Ouest.

- Nous travaillons en étroite collaboration avec **l'industrie et les ports** pour répondre pleinement aux besoins du marché. En juin, nous avons signé la Déclaration d'Oslo avec 13 grands groupes industriels, North Sea Port et Port of Antwerp-Bruges. La déclaration rappelle aux décideurs politiques l'importance vitale pour l'industrie du captage du CO<sub>2</sub>, de son transport et de son stockage ou de sa réutilisation, ainsi que la nécessité de disposer d'instruments politiques pour renforcer le développement de cette filière.
- Nous nous concertons avec les **opérateurs voisins** pour mettre en place les interconnexions nécessaires aux flux transfrontaliers. En juin, nous avons signé un accord avec Creos Luxembourg (Luxembourg) et GRTgaz (France) afin d'intensifier la coopération dans le domaine des infrastructures transfrontalières d'hydrogène.
- Avec **des partenaires et la société mère Fluxys**, nous unissons nos forces pour développer des terminaux d'importation d'hydrogène et des infrastructures d'exportation de CO<sub>2</sub>.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Fluxys hydrogen désignée gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène en Belgique

En application de la loi fédérale sur l'hydrogène du 11 juillet 2023, notre filiale Fluxys hydrogen a été désignée gestionnaire pour le développement et la gestion d'un réseau de transport d'hydrogène en Belgique.

### Fluxys c-grid candidate gestionnaire de réseaux de transport de CO<sub>2</sub>

Les régions de notre pays se distinguent au niveau européen en étant les premières à établir un cadre réglementaire pour le CO<sub>2</sub>. En mars, le parlement wallon et le parlement flamand ont approuvé un décret sur le transport de CO<sub>2</sub> par canalisations. Notre filiale Fluxys c-grid se prépare à poser sa candidature pour la gestion des réseaux de transport de CO<sub>2</sub> dans les régions.

### Dans les temps pour notre propre neutralité climatique

En tant qu'entreprise, nous visons la neutralité climatique d'ici 2050 et sommes en passe de franchir la première étape : réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.

Fin 2023, trois regazéificateurs supplémentaires ont été mis en service au Terminal GNL de Zeebrugge qui utilisent la chaleur de l'eau de mer pour regazéifier le GNL. Les nouvelles installations réduisent considérablement les émissions de CO<sub>2</sub> au Terminal.

## Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont détaillées dans la Note 11 des états financiers semestriels résumés dans le rapport financier semestriel 2024.

## Perspectives financières

### 2024

Fluxys Belgium et la CREG ont convenu en février 2024 de proposer au marché par le biais d'une consultation publique des adaptations à la méthodologie tarifaire pour le réseau de transport de gaz naturel, l'installation de stockage de gaz naturel et l'installation de GNL pour la période régulatoire 2024-2027. Ces modifications ont été pleinement acceptées par le marché, assurent une juste rémunération du capital investi dans les

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

actifs régulés et permettent à Fluxys Belgium de réaliser les investissements nécessaires à l'exercice de sa mission.

Conformément à la méthodologie tarifaire 2024-2027, le résultat net des activités régulées belges est déterminé par divers paramètres réglementaires, y compris les capitaux propres investis et la structure financière, ainsi que les incitants. Le dividende récurrent continuera d'évoluer, principalement sur la base des paramètres ci-dessus.

Sur base des informations disponibles à ce jour, il est particulièrement difficile d'évaluer les répercussions futures de la guerre en Ukraine. Tenant compte de la situation telle qu'elle est connue actuellement, du caractère essentiel des activités de l'entreprise et de son cadre réglementaire, nous n'estimons actuellement pas de changement significatif du résultat consolidé du groupe Fluxys Belgium en 2024 et celui-ci est en ligne conformément à la méthodologie tarifaire et à la marge équitable qui y est déterminée. Les activités du groupe sont réglementées et les volumes traités dans nos infrastructures n'entraînent pas de modification des bénéfices pour les actionnaires.

En fonction de l'évolution de la guerre et des développements connexes du marché, le groupe Fluxys Belgium peut temporairement être confronté à des conséquences défavorables sur les recettes de trésorerie si, par exemple, des clients ne paient pas les capacités réservées.

### 2025

Les dispositions du 14e paquet de sanctions relatives au GNL en provenance de Russie prendront effet à partir de mars 2025. Elles affectent une partie limitée des services prévus dans les contrats à long terme du terminal GNL de Zeebrugge pour la manutention du GNL en provenance de Russie. A l'heure actuelle, la réponse contractuelle des clients qui ont réservé des services de recharge et de regazéification de GNL en provenance de Russie n'est pas encore claire. Il est donc trop tôt pour déterminer l'impact financier potentiel.

Dans ce contexte, nous notons qu'un certain nombre d'éléments permettent de limiter l'impact financier potentiel. En effet, l'activité de terminalling GNL est réglementée et le cadre réglementaire prévoit une certaine marge de manœuvre en cas de baisse des recettes. En outre, les fenêtres supplémentaires de déchargement de GNL récemment vendues à long terme constituent un tampon et montrent également qu'il existe un intérêt sur le marché pour la capacité du terminal GNL au cas où elle se libérerait.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2024

Les risques et incertitudes attendus pour le second semestre de 2024 n'ont pas évolué de manière significative par rapport au reporting des risques dans le rapport financier annuel 2023. De plus amples explications sont fournies dans le chapitre « Gestion des risques » du rapport financier semestriel 2024.

### Rapport financier semestriel disponible

Le rapport financier semestriel 2023 de Fluxys Belgium, qui reprend les états financiers résumés, est disponible sur le [site Internet de Fluxys Belgium](#).

### Personnes de contact

**Données financières et comptables : Filip De Boeck**

+32 2 282 79 89 [filip.deboeck@fluxys.com](mailto:filip.deboeck@fluxys.com)

**Press Team**

+32 282 74 44 [press@fluxys.com](mailto:press@fluxys.com)

### À propos de Fluxys Belgium

Cotée à la Bourse Euronext, Fluxys Belgium est une filiale du groupe d'infrastructures Fluxys dont le Siège social se situe en Belgique. Avec 900 collaborateurs, la société exploite 4 000 kilomètres de canalisations, un terminal de gaz naturel liquéfié avec une capacité de regazéification annuelle de 174 TWh et une installation de stockage souterrain.

Guidée par sa raison d'être, Fluxys Belgium, avec l'ensemble de ses parties prenantes, contribue à une société meilleure en façonnant un avenir énergétique prometteur. En s'appuyant sur les atouts uniques de ses infrastructures et sur son expertise commerciale et technique, Fluxys Belgium s'engage à acheminer de l'hydrogène, du biométhane ou tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO<sub>2</sub>, dont elle vise à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.



## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

### Annexe: définition des indicateurs

**EBIT – Earnings Before Interests and Taxes** ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

**EBITDA – Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization** ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, pertes de valeur et provisions auxquelles sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivre sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.

**Endettement financier net** : Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs réglementaires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts.

## Communiqué de presse Fluxys Belgium

30 septembre 2024 18:00 CET – Informations réglementées

Compte de résultat consolidé en milliers d'euros	30.06.2024	30.06.2023
Résultat opérationnel	70.536	66.123
Amortissements	85.599	81.269
Provisions	-2.780	562
Pertes de valeur	-5.477	5.405
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0
<b>EBITDA</b>	<b>147.878</b>	<b>153.359</b>

Compte de résultat consolidé en milliers d'euros	30.06.2024	30.06.2023
Résultat opérationnel	70.536	66.123
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0
<b>EBIT</b>	<b>70.536</b>	<b>66.123</b>

Bilan consolidé en milliers d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Passifs portant intérêts non-courants (+)	1.044.081	1.070.311
Passifs portant intérêts courants (+)	69.120	55.336
Placements de trésorerie (75%) (-)	-34.150	-24.749
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%) (-)	-803.319	-801.170
Autres actifs financiers (75%) (-)	-85.550	-80.324
<b>Endettement financier net</b>	<b>190.182</b>	<b>219.404</b>